

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE SPORT AUTOMOBILE POITOU-CHARENTES

Il concerne les rallyes, les slaloms et les rallyes VHC et uniquement les pilotes et copilotes licenciés de la Ligue.

Une attribution de points identique dans toutes les disciplines

	Groupe	Classe
1 ^{er}	10 points	15 points
2 ^{ème}	6 points	12 points
3 ^{ème}	4 points	9 points
4 ^{ème}	3 points	7 points
5 ^{ème}	2 points	5 points

Si moins de 5 partants dans le groupe, seuls les points de classe sont attribués.

Si moins de 3 partants dans la classe, les points de la classe sont divisés par deux.

Un coefficient est appliqué :

Régional : coefficient 2

National : coefficient 3

1^{ère} Division et Championnat de France : coefficient 5

A ces points sont ajoutés, en fin d'année, les points obtenus en Coupe de France ou en Championnat de France selon les disciplines.

TROPHÉES

TROPHEE DE LA LIGUE SPORT AUTOMOBILE POITOU-CHARENTES

Récompensera les pilotes, Teams ou Ecuries qui se seront illustrés lors de la saison et sera à l'appréciation du Comité Directeur.

TROPHEE JEUNE ESPOIR DE LA LIGUE SPORT AUTOMOBILE POITOU-CHARENTES

Il récompense un jeune pilote ayant réalisé des résultats remarquables en national ou internationale au cours de l'année.

COUPE DES COMMISSAIRES DE LA LIGUE SPORT AUTOMOBILE POITOU-CHARENTES

Cette coupe récompensera le nombre de participations au cours de l'année pour les Commissaires Stagiaires, les Commissaires de Route, les Commissaires Chefs de Poste Route, les Commissaires Chefs de Poste Circuit.

Les participations prises en compte seront celles mentionnées sur le carton de commissaire où pour chaque épreuve inscrite devra figurer la signature et le tampon de l'organisateur de l'épreuve.

LES CARTONS DEVRONT ETRE RETOURNÉS A LA LIGUE AU PLUS TARD A LA DATE INDIQUEE SUR LE CARTON.

Points

Pour une épreuve de la Ligue : 20 points

Pour une épreuve hors Ligue : 10 point

Prix

Du 1^{er} au 10^{ème} : 100€ et une coupe

Les licenciés non présents à la remise des prix perdront le bénéfice de leurs prix.

Tous les récipiendaires sont invités gracieusement au repas traditionnel de la remise des prix.

Tous les cas non prévus au présent règlement ainsi que tous les litiges éventuels seront examinés et jugés par le Bureau de la Ligue Sport Automobile Poitou-Charentes.